

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No
40) Tracteur	F E N D T	Farmer 203 V II (155/0)	CH 4259 77

Constructeur	X. FENDT & CO., Maschinen- und Schlepperfabrik, D-8952 Marktoberdorf
Identification	sur la plaquette du constructeur "155/0" numéro du châssis "155/05/...."
Plaquette du constructeur	à droite, latéralement sur le support de l'essieu avant
Numéro du châssis	à droite, latéralement sur le support de l'essieu avant
Identification du moteur	"F3L 913" à gauche, latéralement sur le bloc, près de la pompe hydraulique
Importateur	Landv. Genossenschaftsverband Schaffhausen (GVS), FENDT-Generalimport, 8207 Schaffhausen

Châssis	Moteur				
Nombre d'essieux/pneus	2 / 4	DEUTZ	Type	F3L 913.42	
Suspension	=	Construction	en ligne	4	
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique	Carburant	D	Position	avant
Entraînement	sur roues arrière	Refroidissement	air	Cylindres	3
Frein de service	mécanique, expansion interne, sur les arbres d'entraînement resp. sur roues AR, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage	Alésage	102	Course	125
Frein auxiliaire	mécanique, à ruban, sur les arbres d'entraînement resp. sur les roues arrière	Cylindrée	3063	CV-impôt	15,60
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Puissance en kW	42 DIN	à min-1	2300
Ralentisseur	=	Couple max. Nm	198	à min-1	1600
Contrôle 2 circuits	=	Déparasitage	=		
		Silencieux	1 = 415 x ø 130 mm ou 1 cheminée 720 x ø 110 mm FENDT H146,200,100,020 Eberspächer 16.50.278.02.000		

Carrosserie/Equipement	***) (S)
Nombre de portes	2/avec cabine
Ceintures sécurité avant	=
Cale	=
Antivol	=
Réservoir carburant	1/plastique, 59 litres
Avertisseur	BOSCH 20016 (E) ou d'autres modèles homologués

Nombre de places : total 1 av _____ centre _____ ar _____

Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		3300	Empattement 1920
Largeur	1000-1585		Essieu double av _____ ar _____
Hauteur		2080	Voie av 770 - 1130
Porte à faux avant		520	Voie ar 710 - 1270
Porte à faux arrière		860	Braquage ø g 6300 d 5800
Gerde au sol	à vide		en charge _____

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	730	1000	1730
Répartition charge			
Poids garantis	1300	2300	3000
Pneus	7.5 L - 15 AS	12.4 R 24)
Ply/bar	6 / 2,5	6 / 1,6	
Charge	1360	2720	
pour Vmax	30	30	
Jantes	5 1/2 J x 15	W 9 x 24	

Garantie poids remorquable avec/sans frein	mécanique	automatique
Garantie poids de l'ensemble	=	=
Poids remorquable testé	38000	
Charge garantie sur le toit	=	
Vitesse maximale selon le constructeur	24,6	km/h
testée 24,6 km/h à min-1	2450	moteur 660/1220 prise de force

Emissions de bruit		Au passage		Mesure à l'arrêt		Remarques	Indications pour le permis de circulation		(Code)	
Boîte de vitesses	l-s	dB/A	dB/A	min-1	min-1		Genre du véhicule	Marque et type		
m13/m17	20,80	85,0	79,0	1725	ab)ao)		Tracteur	Farmer 203 V II		
							Homologation No CH	4259 77		
							Carrosserie			
F	G	H	J	R						
De fumée OCE annexe 3	ECE-24									
b = 1,10 à 2185 min-1	k = à min-1	k = à min-1	k = à min-1	k = à min-1						
b = 2,20 à 1600 min-1	k = à min-1	k = à min-1	k = à min-1	k = à min-1						
b = à min-1	k = à min-1	k = à min-1	k = à min-1	k = à min-1						
O	O+P									
S Bacharach = 2,0	Pompe d'injection BOSCH									
							Places total	1	avant	
							Poids à vide	1730	Carburant	D
							Charge utile	-	Cylindrée	3063
							Poids total	-	CV-impôt	15,60

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

- *) Immatriculation comme chariot à moteur, voir CH 8259 17.
- ***) Carrosserie : arceau de sécurité rabattable, No d'homologation FAT 441/78 (autorisation nécessaire du conseiller cantonal pour véhicules agricoles) ou cabine fermée partiellement ou complètement, No OCDE CSD 0335. L'équipement de la cabine complète sera contrôlé à l'immatriculation.
- +) Variante de pneus : AV = 6.00 - 16 6 PR 1370 (2,75) Vmax 30 km/h)
AR = 11.2 - 28 6 PR 2230 (1,80) 30 km/h) ou d'autres pneus équivalents
13.6 - 24 6 PR 2680 (1,60) 30 km/h) (art. 13/1 OCE)
- §) Equipement : les feux et les clignoteurs arrière ainsi que les feux de position et les clignoteurs avant sont fixés sur des supports coulissants (admis pour raisons techniques).

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 160 - Les pièces d'équipement suivantes doivent être montées sur le véhicule avant la course: les supports des feux arrière doivent être déployés;
- 169 - L'arceau de sécurité rabattable est autorisé (s'il existe).